



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Instrumentalisation des enfants sur les réseaux sociaux

Question écrite n° 16762

Texte de la question

Mme Mireille Robert alerte M. le secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé, sur l'utilisation très controversée des réseaux sociaux par des parents qui mettent en scène de façon dégradante leurs enfants. Lors des récentes manifestations des « Gilets jaunes », la montée en puissance des réseaux sociaux dans la lutte politique a donné lieu à une instrumentalisation gravissime des enfants. Des parents ont diffusé sur les réseaux des images et des vidéos mettant en scène de jeunes, voire très jeunes, enfants, dans des scénarii abjects. Petits garçons répétant après leur mère des slogans obscènes à connotation sexuelle et dégradante, fillettes portant des panneaux aux messages sexistes ou racistes, nouveau-né en gilet jaune pris en photo dans un berceau de la maternité. Ailleurs, dans des défilés protestataires filmés et postés sur les réseaux, ce sont des enfants poussant une guillotine derrière des slogans politiques. Toutes ces images sont traçables et elles perdureront, au détriment de ces enfants qui en sont des victimes innocentes, inconscientes et non consentantes. Cela revient à tolérer l'utilisation de mineurs à des fins politiques. Il n'est pas envisageable de rester inactif face à ce constat désolant. Comment parvenir à tracer efficacement ces abus sur les réseaux sociaux, notamment en repérant les adultes instigateurs ? Comment mettre en place une surveillance et des sanctions contre l'utilisation des enfants dans des mises en scènes violentes ou dégradantes. Outre les signalements à l'ASE ou au procureur de la République, que suggère-t-il de faire contre ces modes de diffusion dénués de tout sens civique ? Elle lui demande de lui préciser quelles mesures (éducatives ou punitives) complémentaires le Gouvernement envisage de développer, afin de renforcer la lutte contre la maltraitance des enfants sur les réseaux sociaux pour que de telles défaillances ne se reproduisent plus et soient sanctionnées.

Données clés

Auteur : [Mme Mireille Robert](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16762

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : [Solidarités et santé \(M. le secrétaire d'État auprès de la ministre\)](#)

Ministère attributaire : [Enfance](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 février 2019](#), page 1304

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)